



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 110026

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les conditions de réinsertion des personnes sans abri. À l'approche de l'hiver, il souhaiterait connaître les mesures qui ont été prises concernant la restructuration des hébergements d'urgence, afin de régler les problèmes de promiscuité, de violences et de vols dans ces structures d'accueil.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110026

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11719